

DIRECTION OPERATIONNELLE DE RELIZANE

Réf : AT/DO/SDTO /05/2019

Date : 08/05/2019

A

Monsieur le gérant de l'entreprise BENHMIDA Abdelkader

Demeurant a : Boulevard Mosquée Matmar -Relizane-

Objet : MISE EN DEMEURE

Dans le cadre de l'exécution du contrat **N° 15/2019** ayant pour objet la réalisation des travaux canalisations urbaines et suite à l'ordre de service de démarrage des travaux **N°74 du 04/04/2019** relatif à ces travaux sis Cité 80 Logts LPA Hmadna Borokba, il a été constaté :

- Votre absence du chantier
- Tranchés laissées ouvertes
- Manque Nettoyage de chantier
- Eclairage Public endommagé et non réparé
- Manque signalisation

Pour cela ,l'entreprise **BENHMIDA Abdelkader** est mise en demeure afin de reprendre les travaux , de prendre toutes les dispositions nécessaires en vue de lever les anomalies constatées renforcer le chantier et de remplir tous les engagements contractuels dans un délai de Huit (08) jours et ce conformément à l'article 39 du présent contrat .



Directeur Opérationnel
de Relizane
BOUFEDJI Mohamed